

2024 - CARNON : STATIONNEMENT PAYANT

PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR POUR LES AYANTS-DROITS À UNE TARIFICATION PRÉFÉRENTIELLE

BÉNÉFICIAIRES	PIÈCES LIÉES AU DEMANDEUR	PIÈCES LIÉES AU DOMICILE	PIÈCES LIÉES AU VÉHICULE
<p>Personnes résidant à titre principal à Carnon</p> <p>Personnes résidant à titre principal à Mauguio</p> <p>Personnes résidant à titre secondaire à Carnon</p>	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité	<ul style="list-style-type: none"> • Taxe foncière 2023 ou Avis d'imposition 2023 sur le revenu ou Taxe d'habitation 2023 (plus attestation de rattachement au foyer fiscal si nécessaire) • Justificatif de domicile de moins de 6 mois 	<p>Certificat d'immatriculation ou certificat provisoire d'immatriculation:</p> <p><u>Pour les véhicules personnels</u> : au nom du bénéficiaire des droits de stationnement et à l'adresse de la résidence principale (identique à celle du justificatif de domicile)</p> <p><u>Pour un véhicule de fonction</u> : au nom de l'employeur et attribué à un salarié, accompagné d'une attestation de l'employeur établissant que le demandeur du droit a un contrat de travail en cours au sein de l'entreprise et que le véhicule considéré est un véhicule de fonction, d'une fiche de paie de moins de 3 mois portant la mention de l'avantage en nature du véhicule (ou la mention « UP » utilisation personnelle d'une valeur non nulle) au sens des articles L242-1 du code de la sécurité sociale et 82 du code général des impôts.</p> <p><i>Attention : Les véhicules de fonction des sociétés ou entités unipersonnelles, ainsi que des indépendants et des dirigeants ne sont pas éligibles.</i></p>
<p>Professionnels dont l'activité est domiciliée à Carnon</p>	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité	<p>→ Pour les propriétaires, exploitants et gérants : copie de l'acte de propriété ou du bail</p> <p>→ Pour les salariés : copie du contrat de travail et fiche de paie de moins de 3 mois (sauf si le contrat a été signé dans les 3 mois précédant la demande)</p>	
<p>Plaisanciers (port à sec, port à flot, aires catamarans et yacht club)</p>	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat portuaire • Carte de francisation pour les multipropriétaires 	
<p>Professionnels extérieurs intervenant à Carnon</p>	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité	K-BIS de moins de 3 mois	
<p>Professionnels de la santé tels que définis par le code de la santé publique</p>	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité	SIREN/SIRET	
<p>Personnes à mobilité réduite souhaitant enregistrer leur véhicule</p>	Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou permis de conduire (nouveau) en cours de validité et carte CMI de Stationnement ou Carte Européenne de Stationnement		